Régions: Annuaire statistique 2006

Données 2000-2004

Chapitre 10





Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00-800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (http://europa.eu).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006

ISBN 92-79-01800-0 ISSN 1681-9314

© Communautés européennes, 2006

Copyright des photos suivantes: couverture et pages 9, 37, 65, 77, 119, 145: Jean-Jacques Patricola; couverture et pages 13, 25, 51, 91, 105 et 131: DG Politique régionale, Commission européenne. L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

	INTRODUCTION Données statistiques au niveau régional Quelques points marquants Classification régionale Couverture Structure Besoin d'informations plus détaillées? Groupe d'intérêt régional sur l'internet Date de clôture pour les données de l'Annuaire	10 10 10 10 11 11 11
	1. POPULATION Introduction	13 13 13 20 22 24
•	2. PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional? Le PIB régional en 2003 . Fortes disparités régionales à l'intérieur des pays également Le processus de rattrapage dans les nouveaux États membres n'aboutit pas partout Développement hétérogène à l'intérieur des pays également Résumé . Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales en volume	2° 29 3° 3° 3° 3° 3° 3° 3° 3° 3° 3° 3° 3° 3°
•	3. COMPTES DES MÉNAGES Introduction: mesure de la richesse . Revenu des ménages privés . Résultats pour l'année 2003 . Revenu primaire et revenu disponible . Revenu et prestations sociales . Le processus de rattrapage ne concerne pas tous les nouveaux États membres . Résumé . L'unité de mesure pour les comparaisons régionales .	39 41 42 42 41 49 51
•	4. MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL Introduction Méthodologie Emploi — Le groupe d'âge des 15 à 64 ans Régions à taux d'emploi élevés Régions à taux d'emploi immédiatement inférieurs au niveau le plus élevé Régions à taux d'emploi faibles L'emploi en Bulgarie et en Roumanie Emploi — Le groupe d'âge des 55 à 64 ans Taux d'emploi élevés pour les personnes âgées de 55 à 64 ans.	53 53 56 56 57 60 60 62

		62
		62
		63
		66
	Définitions	66
	5. PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL	69
		71
		72
		74
	Productivité du travail sur la base des heures de travail	76
	Conclusion	79
	Notes méthodologiques	79
_	C STATISTICHES LIDBAINES	0.4
		81
		83 83
	1	83 84
		84
	1	84
	1	84
		86
	1	92
		92
		_
	•	95
		97
	11	98
		99
		02
		05
		07
	Notes méthodologiques	07
	8. STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES	09
	Introduction	11
	La diversification de l'activité économique est la plus faible dans les petites	
		11
		13
		13
	Répartition relativement homogène des régions intensives en haute technologie entre les États membres	17
		18
		20
		20
		22
		25
		27
	La mortalité dans les régions de l'Union	27

Les ressources en matière de santé dans les régions de l'Union 13 Sorties d'hôpital 13 Dentistes 13 Conclusion 13 Notes méthodologiques 13 10. TRANSPORTS 13 Introduction 13 Réseau routier 13 Parc de véhicules 14 Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 11. AGRICULTURE 15 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16	Cardiopathies ischémiques	128
Sorties d'hôpital 13 Dentistes 13 Conclusion 13 Notes méthodologiques 13 ■ 10. TRANSPORTS 13 Introduction 13 Réseau routier 13 Parc de véhicules 14 Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 ■ 11. AGRICULTURE 15 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16		129
Dentistes 13 Conclusion 13 Notes méthodologiques 13 ■ 10. TRANSPORTS 13 Introduction 13 Réseau routier 13 Parc de véhicules 14 Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept de l'OCDE 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16		132
Conclusion 13 Notes méthodologiques 13 ■ 10. TRANSPORTS 13 Introduction 13 Réseau routier 13 Parc de véhicules 14 Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept de l'OCDE 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16	1	132
Notes méthodologiques 13 ■ 10. TRANSPORTS 13 Introduction 13 Réseau routier 13 Parc de véhicules 14 Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept de l'OCDE 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16		134
■ 10. TRANSPORTS 13 Introduction 13 Réseau routier 13 Parc de véhicules 14 Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 ■ 11. AGRICULTURE 15 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16		134
Introduction 13 Réseau routier 13 Parc de véhicules 14 Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept de l'OCDE 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16	Notes méthodologiques	135
Introduction 13 Réseau routier 13 Parc de véhicules 14 Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept de l'OCDE 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16	10. TRANSPORTS	137
Parc de véhicules Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 11. AGRICULTURE 15 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural Le concept de l'OCDE Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16	Introduction	139
Sécurité routière 14 Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 11. AGRICULTURE 15 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept de l'OCDE 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16	Réseau routier	139
Transport maritime 14 Passagers aériens 14 Conclusion 14 Notes méthodologiques 14 11. AGRICULTURE 15 Introduction 15 Notes méthodologiques 15 Structure des exploitations agricoles 15 Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept de l'OCDE 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16	Parc de véhicules	141
Passagers aériens	Sécurité routière	142
Conclusion	Transport maritime	144
Notes méthodologiques	Passagers aériens	146
Introduction	Conclusion	148
Introduction	Notes méthodologiques	149
Introduction	11. AGRICULTURE	151
Notes méthodologiques		153
Structure des exploitations agricoles		153
Aspects environnementaux 16 Statistiques du développement rural 16 Le concept de l'OCDE 16 Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat 16 Conclusion 16 UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2 16		154
Statistiques du développement rural		160
Le concept de l'OCDE		162
Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat		162
Conclusion		164
		167
PAYS CAMPIDATS BY	UNION EUROPÉENNE — Régions au niveau NUTS 2	169
PAYS CANDIDATS — Regions statistiques dans niveau 2	PAYS CANDIDATS — Régions statistiques dans niveau 2	171

Introduction











4//

Z

_

_

<u>~</u>

_

Données statistiques au niveau régional

Une décision sur les Fonds structurels pour la période 2007-2013 a été prise en décembre 2005. Cette décision est fondée sur les statistiques régionales objectives établies par Eurostat, ce qui souligne l'importance des efforts que nous entreprenons pour offrir une large palette d'informations régionales comparables.

Le présent Annuaire illustre de nombreux aspects de ces données régionales et propose dans ses divers chapitres quelques-unes des analyses qu'elles permettent de réaliser. Mais nous invitons également le lecteur à poursuivre lui-même les analyses des données régionales fournies pour chacun des thèmes présentés ici. Nous espérons aussi que la présente publication l'incitera à explorer les bases de données statistiques d'Eurostat (accessibles gratuitement sur l'internet).

Conformément aux traditions établies, l'Annuaire régional essaie de renouveler quelque peu son contenu chaque année, tout en maintenant une structure inchangée pour l'essentiel. Ainsi, de nombreux sujets reviennent d'année en année, mais le thème ou le centre d'intérêt est toujours légèrement différent. Cette année encore, un thème complètement nouveau fait son apparition dans l'Annuaire des régions, à savoir la «productivité du travail», qui combine de façon très intéressante des statistiques relatives au produit intérieur brut (PIB) avec des statistiques du marché du travail. Ce type d'approche transversale faisant intervenir différents domaines statistiques pourrait, bien sûr, s'appliquer également à d'autres thèmes statistiques, mais cela fera l'objet d'une prochaine édition de l'Annuaire.

Quelques points marquants

Nous ne présenterons pas ici le contenu de tous les chapitres du présent Annuaire régional. Voici cependant quelques éléments pour éveiller votre curiosité et vous encourager à une lecture attentive:

 Le chapitre sur la population se concentre cette année sur les taux de dépendance des jeunes et des personnes âgées dans les décennies à venir et met en évidence les changements radicaux de la société auxquels nous aurons à faire face.

- Le chapitre sur le PIB régional prête une attention particulière aux taux de croissance entre 1999 et 2003 et donne un aperçu intéressant des différences régionales.
- Le chapitre sur l'audit urbain examine de plus près la compétitivité des villes, en analysant divers aspects qui permettent de comparer des villes en concurrence entre elles.
- Le chapitre relatif à l'enquête structurelle sur les entreprises s'intéresse plus précisément à des régions spécialisées dans différentes activités industrielles et de services. Il met en lumière l'hétérogénéité des régions européennes en termes de processus de production et de compétences.

Classification régionale

Toutes les analyses régionales dans le présent Annuaire sont basées sur la nomenclature NUTS 2003. Entre-temps, les dix nouveaux États membres ont également été intégrés formellement dans la nouvelle classification régionale, grâce à une modification du règlement NUTS. Les textes du règlement et de sa modification sont disponibles sur le CD-ROM, tout comme l'annexe, qui dresse la liste des régions composant la nomenclature dans chaque pays.

Couverture

Aucune distinction n'est faite, dans l'Annuaire, entre les anciens États membres, les pays qui sont devenus des États membres en 2004 et ceux dont l'adhésion est attendue en 2007 ou 2008: à chaque fois que des données sont disponibles pour la Bulgarie et la Roumanie, il va de soi qu'elles sont également présentées dans les cartes et commentaires. En ce qui concerne la Turquie et la Croatie, la situation est quelque peu différente, car la quantité de données régionales reste trop faible pour justifier leur prise en compte dans les analyses.

Structure

Dans chaque chapitre, les ventilations régionales sont illustrées par des cartes en couleurs et des graphiques, accompagnés de commentaires d'évaluation rédigés par des experts. En accord avec les traditions établies, l'Annuaire s'est efforcé de mettre l'accent sur des aspects non abordés dans un passé récent.

En vue de faciliter la compréhension des cartes de l'Annuaire, les séries de données utilisées pour les établir sont fournies, sous forme de fichiers Excel, sur le CD-ROM.

Sur les cartes, les statistiques sont présentées au niveau NUTS 2. La jaquette de la publication contient une carte indiquant les codes des régions. Le lecteur trouvera en fin de publication une liste de toutes les régions NUTS 2 de l'Union européenne (UE), ainsi qu'une liste des régions statistiques du niveau 2 de la Bulgarie et de la Roumanie. Des informations détaillées complètes sur les ventilations régionales de tous ces pays, y compris les listes des régions de niveaux 2 et 3 et les cartes correspondantes, peuvent être consultées sur le serveur RAMON (¹).

Besoin d'informations plus détaillées?

La base de données publique REGIO, accessible sur le site internet d'Eurostat, contient des séries chronologiques plus étendues (pouvant remonter jusqu'à 1970) et des statistiques plus détaillées que celles fournies dans le présent Annuaire, telles que la population, les décès et les naissances par année d'âge, les résultats détaillés de l'enquête communautaire sur les forces de travail, etc. De plus, REGIO englobe une série d'indicateurs de niveau NUTS 3 (par exemple, la superficie, la population, les naissances et les décès, le produit intérieur brut ou le taux de chômage). Ces indicateurs sont importants, car l'UE ne compte pas moins de huit États membres (Danemark, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte et Slovénie) qui n'ont pas de ventilation au niveau 2.

Pour de plus amples renseignements sur le contenu de la base de données REGIO, veuillez consulter la publication d'Eurostat *Statistiques régionales* et urbaines européennes — Guide de référence 2003, dont une copie est disponible en format PDF sur le CD-ROM d'accompagnement.

Le lecteur est en outre invité à consulter la version internet des «Portraits des régions», qui présentent un profil régional de chaque région d'Europe (²). Ces profils des régions par sujet décrivent la géographie et l'histoire de la région, avant d'en évaluer les forces et les faiblesses sur les plans démographique, économique et culturel. Parmi les aspects étudiés figurent le marché du travail, l'éducation, l'infrastructure et les ressources.

Groupe d'intérêt régional sur l'internet

L'équipe des statistiques régionales d'Eurostat gère un groupe d'intérêt accessible au public sur l'internet (site CIRCA), comportant de nombreux liens et documents utiles (3).

Parmi d'autres ressources, vous trouverez:

- une liste de tous les coordinateurs régionaux des États membres, des pays candidats et des pays de l'AELE;
- la dernière édition du guide de référence des statistiques régionales et urbaines;
- des présentations en PowerPoint des travaux d'Eurostat concernant les statistiques régionales et urbaines;
- la classification régionale NUTS pour les États membres et la classification régionale des pays candidats.

Date de clôture pour les données de l'Annuaire

Pour la présente édition, la date butoir a été fixée au 15 mai 2006.

- Voir http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/index. cfm?TargetUrl=DSP_PUB_WELC
- Voir http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/regportraits/info/ data/en/index.htm
- 3 Voir http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/regstat/ information

Transports













Introduction

À l'instar de toutes les politiques de l'Union européenne, la politique communautaire des transports est tributaire de la mise à disposition de statistiques fiables et à jour. La croissance du secteur des transports reste trop étroitement liée à celle de l'économie en général.

Les liaisons de transport sont souvent considérées comme un facteur clé du développement économique régional. C'est pourquoi une part importante des budgets régionaux de la Communauté a été et continue d'être consacrée aux investissements dans l'infrastructure de transport, et notamment dans la composante «transports» des réseaux transeuropéens.

Une infrastructure efficace est nécessaire pour relever les défis de l'accroissement de la mobilité et des flux tant de passagers que de marchandises. En même temps, la sécurité, la durabilité et l'impact sur l'environnement sont des sujets de préoccupation prioritaires pour l'Union. L'augmentation sensible du transport maritime à courte distance, par exemple, est le résultat de la promotion par l'Europe du passage de la route à d'autres modes de transport.

L'infrastructure de transport reflète les différences existant entre les régions en termes de taille et de nature des activités économiques, de densité de population, de degrés d'urbanisation ou d'industrialisation et de situation géographique au sein de l'UE.

Les statistiques régionales des transports ont pour but de décrire les régions au moyen d'un ensemble d'indicateurs de transport et de quantifier les flux de marchandises et de passagers entre, dans et à travers les régions. De telles données contribuent tant à l'analyse du rôle des transports dans l'économie des régions qu'au soutien de nouveaux investissements dans l'infrastructure de transport. Elles peuvent également faciliter la mesure et, en fin de compte, la réduction des effets de l'encombrement du trafic, ainsi que de l'impact environnemental des transports.

Réseau routier

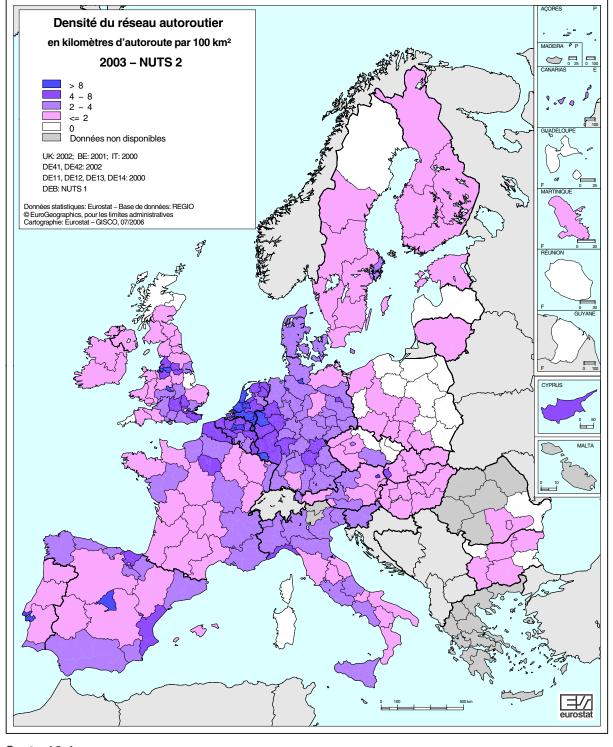
Cette section se concentre sur l'infrastructure routière et le parc de véhicules. Des informations sur ces deux aspects sont fournies, au niveau NUTS 2, dans la base de données de référence d'Eurostat. L'infrastructure routière est subdivisée en deux catégories, à savoir les autoroutes et les routes. Les données sur le parc de véhicules sont ventilées entre les voitures, les autobus, les camions, les remorques, les tracteurs et les motocycles.

Dans l'ensemble, l'UE dispose d'un vaste réseau routier, qui ne cesse de s'étendre en raison de la demande croissante de services de transport tant pour les personnes que pour les marchandises.

Les régions dotées d'une infrastructure d'autoroutes et de routes principales hautement développée ont généralement un avantage concurrentiel sur les autres régions, ce qui contribue à stimuler leur essor. La carte 10.1 montre la densité du réseau autoroutier, exprimée en kilomètres d'autoroute pour 100 km², dans les régions de niveau NUTS 2 en 2003. Certaines zones en blanc sur la carte, telles que le nord et l'ouest du Royaume-Uni, ont des routes à deux chaussées séparées, mais celles-ci ne remplissent pas les conditions requises pour être assimilées à des autoroutes.

Une ceinture de régions à réseau autoroutier très dense, allant du sud-est du Royaume-Uni jusqu'aux régions occidentales de l'Allemagne, en





Carte 10.1

passant par le Nord - Pas-de-Calais en France, le nord de la Belgique et les régions méridionales et centrales des Pays-Bas, est clairement reconnaissable. Il s'agit là de régions à forts degrés d'urbanisation et d'activité économique.

Les régions comportant de grandes agglomérations ont, en général, des densités autoroutières élevées. Ce sont souvent des régions connaissant d'importantes migrations alternantes entre le domicile et le lieu de travail. Tel est le cas, par exemple, des

régions suivantes: Wien en Autriche, Lisboa (avec Lisbonne) au Portugal ou Comunidad de Madrid en Espagne. Dans les nouveaux États membres, cette caractéristique se retrouve à Prague (République tchèque) et à Bratislava (Slovaquie).

Les pays comprenant des régions qui possèdent de grands ports ont des réseaux autoroutiers étendus, destinés à venir à l'appui de la chaîne logistique dont le port constitue l'un des nœuds. À titre d'exemple, on peut citer les régions suivantes:

Liguria en Italie, Antwerpen, West-Vlaanderen et Oost-Vlaanderen en Belgique, Zuid-Holland et Noord-Holland aux Pays-Bas, Kent au Royaume-Uni et Cataluña en Espagne.

De même, les régions abritant d'importantes zones industrielles, comme Greater Manchester (avec Manchester), Merseyside (avec Liverpool) et West Midlands au Royaume-Uni, ont un réseau autoroutier particulièrement dense.

Les régions périphériques de l'Union européenne, telles que Cornwall and Isles of Scilly (Royaume-Uni), Bretagne (France) et Puglia (Italie), affichent généralement de faibles densités autoroutières.

Il en va de même pour la plupart des régions des nouveaux États membres. Celles-ci se situent au même niveau que les régions des anciens États membres à faibles degrés d'urbanisation et d'activité économique, telles que les régions centrales de France, d'Irlande et du Portugal, ainsi que certaines régions d'Espagne. Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces régions dans les années à venir. En Slovénie et dans les régions Bratislavský kraj (Slovaquie), Śląskie (Pologne) ou Észak-Magyarország (Hongrie), par exemple, la densité autoroutière a d'ores et déjà considérablement augmenté entre 1999 et 2003.

Parc de véhicules

La carte 10.2 représente la possession de voitures privées par région NUTS 2 et son évolution de 1998 à 2003. La possession de voitures privées, exprimée par le nombre de voitures pour 10 habitants, est un indicateur de la mobilité.

La carte fait ressortir une tendance continue à la hausse, qui, dans de nombreux cas, est étroitement liée au niveau de développement économique des régions.

L'augmentation de la possession de voitures privées est, très souvent, un corollaire du développement économique d'une région. La Grèce, un certain nombre de régions du sud et du centre de l'Espagne, l'Irlande, la Pologne, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie et — parmi les pays candidats — la Bulgarie sont, à cet égard, de bons exemples. Bien que, dans toutes ces régions, la possession de voitures demeure faible (moins de 4 voitures pour 10 habitants), la progression enregistrée est très forte (supérieure à 15 %, plus de 40 % dans l'ensemble des régions grecques), à l'image de la croissance économique.

Les régions à degré d'activité économique et à PIB élevés présentent à la fois un fort taux de possession de voitures privées et une importante augmentation de ce dernier. Beaucoup de régions d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas et du centre/sud du Royaume-Uni affichent cette tendance. On peut remarquer la très forte augmentation dans de nombreuses régions de France et d'Allemagne (plus de 15 %), par comparaison avec la hausse modeste dans la plupart des régions de Belgique et des Pays-Bas. Au sein de l'Allemagne, une importante disparité peut être notée: l'augmentation de la possession de voitures est nettement moindre dans les régions Sachsen et Thüringen que dans les autres régions allemandes, ce qui reflète, en fait, la situation économique actuelle.

En règle générale, les grands centres urbains ont un vaste réseau local de transports publics, et le nombre de voitures dans ces régions est relativement bas. La pyramide des âges et la structure sociale de la population urbaine peuvent également avoir une influence. La concentration d'étudiants, d'immigrants et d'autres groupes à faibles revenus est peut-être un autre facteur d'explication d'un taux de possession de voitures relativement peu élevé. Les exemples de Berlin (Allemagne), Prague (République tchèque) ou Londres (Royaume-Uni) peuvent être cités.

Parallèlement, la densité de voitures est, très souvent, relativement forte dans les régions situées autour de grandes villes, ce qui traduit l'importance du trafic de navetteurs et de la dépendance vis-à-vis de la voiture pour aller travailler dans ces villes. Il en va ainsi pour les régions Haute-Normandie (France) et Utrecht (Pays-Bas). Ces régions sont caractérisées, en outre, par un taux d'augmentation supérieur à 15 %. Par contre, un faible taux de possession de voitures autour de ces noyaux urbains peut indiquer une large utilisation des transports publics par les navetteurs, par exemple, dans la région Outer London (Royaume-Uni).

Entre 1998 et 2003, la densité de voitures n'a diminué que dans quelques régions. Tel a été le cas pour toutes les régions de Suède (sauf Stockholm), la région Highlands and Islands dans le nord du Royaume-Uni, la Champagne-Ardenne en France et l'Estonie. Le cas de figure du Danemark et de la région Île-de-France (avec Paris), qui enregistrent à la fois un faible taux de possession de voitures privées et une faible augmentation de celui-ci, mérite aussi d'être signalé.

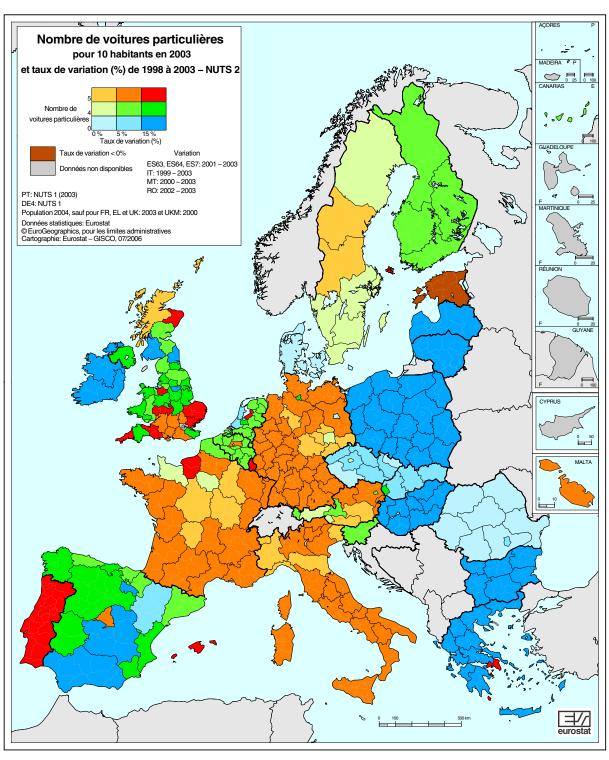


Sécurité routière

La carte 10.3 porte sur les décès dus à la circulation routière et présente deux indicateurs, à savoir le taux de mortalité par accident de la route et son évolution de 1998 à 2003.

Le taux de mortalité, exprimé en nombre de décès par million d'habitants, est utilisé ici afin d'éliminer la variation des nombres absolus imputable à la population plus importante de certaines régions. Ce taux ne tient pas compte d'autres facteurs d'influence, tels que le nombre de véhicules ou la distance parcourue.

La définition type d'un décès par accident de la route englobe tous les décès intervenant dans un délai de 30 jours après l'accident. En comparant les résultats entre pays, le lecteur doit être conscient du fait que certains pays appliquent

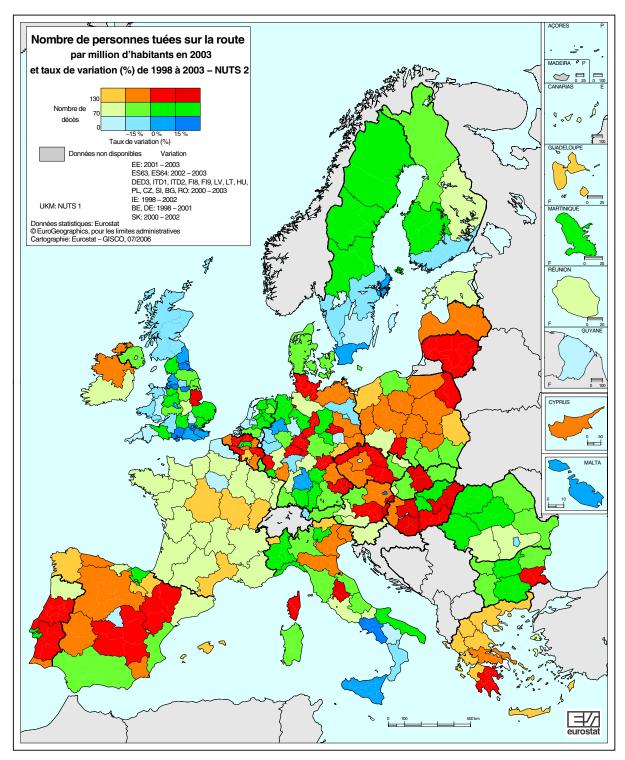


Carte 10.2

un délai plus court, si bien que le taux de mortalité comparable, pour ces pays, risque d'être plus élevé qu'indiqué.

Les taux de mortalité varient de moins de 30 décès par million d'habitants dans les régions Hamburg et Wien jusqu'à 318 décès par million d'habitants dans la région portugaise Algarve, tandis que les évolutions entre 1998 et 2003 vont d'une baisse de plus de 40 % dans la région

Bratislavský kraj (Slovaquie) à une hausse de plus de 40 % dans la région Mellersta Norrland (Suède). En fait, la carte met à jour une situation contrastée, alliant des taux de mortalité et d'évolution élevés et faibles, ce qui donne à penser que la sécurité routière est une affaire régionale, influencée par les politiques de prévention régionales et l'existence d'une infrastructure appropriée.



Carte 10.3



S

 \sim

0

V

_

L'un des éléments marquants est, par exemple, le taux de mortalité faible et en baisse continue dans les régions densément peuplées des Pays-Bas (Zeeland, Noord-Holland, Zuid-Holland, Utrecht) ou le Nord - Pas-de-Calais (France), alors que certaines régions belges voisines à densité de population et de circulation comparables, telles que Vlaams-Brabant, Oost-Vlaanderen, Liège ou Hainaut, accusent des taux de mortalité bien plus élevés et croissants.

Les régions comprenant de grandes agglomérations, comme Berlin, Londres, Vienne, Île-de-France (Paris), Bruxelles ou Bucarest, comptent généralement moins de décès dus à la circulation routière, ce qui s'explique peut-être par un recours plus intense aux transports publics et des vitesses moyennes moins élevées. L'Île-de-France et Berlin sont des régions à faibles nombres de décès par accident de voiture (moins de 70 par million d'habitants dans les deux cas), s'inscrivant en recul de plus de 15 et 10 %, respectivement. La région de Bruxelles enregistre elle aussi une petite baisse du taux de mortalité, tandis que celles de Wien et London affichent des hausses de plus de 15 % et 10 % respectivement.

Si l'Île-de-France et le Nord - Pas-de-Calais ont un faible taux de mortalité, d'autres régions françaises présentent des valeurs largement supérieures. Une tendance homogène, caractérisée par des baisses importantes, peut cependant s'observer dans l'ensemble des régions de France, sauf en Corse, où le nombre de décès dus à la circulation routière est élevé et continue de croître.

Dans un certain nombre de régions, la hausse du taux de mortalité peut sans doute être mise en relation avec l'augmentation spectaculaire de la possession de voitures privées et l'inadéquation de l'infrastructure de transport. Athènes, la Lituanie ou la région Stredné Slovensko (Slovaquie) en sont de bons exemples. Cette évolution n'est toutefois pas valable dans l'absolu: le nombre de décès dus à la circulation routière a ainsi diminué en Pologne et dans les zones rurales de Grèce, bien que, dans ces régions aussi, la possession de voitures privées ait considérablement augmenté.

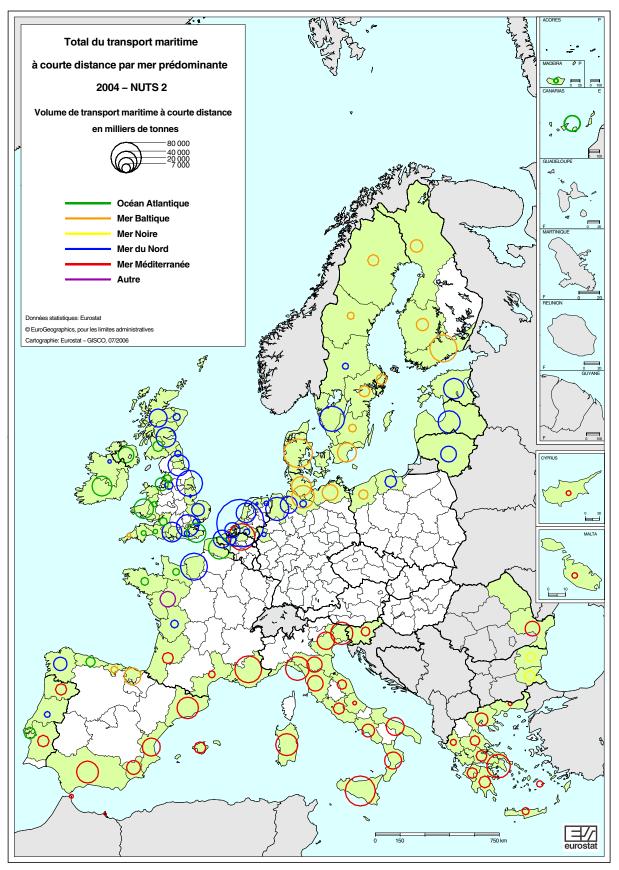
Transport maritime

Les données sur le transport maritime sont actuellement recueillies conformément à la directive 95/64/CE du Conseil. Elles proviennent d'enquêtes nationales sur les ports maritimes. La directive prévoit la collecte d'un large éventail de données détaillées sur les ports traitant plus de 1 million de tonnes de marchandises et/ou enregistrant plus de 200 000 mouvements de passagers par an, alors que seuls des chiffres agrégés annuels sont recueillis pour les ports de moindre importance. Dès lors, les données présentées par les cartes suivantes peuvent différer des totaux nationaux, dans la mesure où les ports de moindre importance ne sont pas pris en compte. Afin de néanmoins représenter correctement la répartition régionale du volume total de transport, la contribution très limitée des ports de moindre importance a été considérée comme nulle.

L'attribution des ports aux régions NUTS repose sur des coordonnées géographiques. Les données sont transmises à Eurostat au niveau des ports, puis agrégées au niveau NUTS 2. Par cette façon de procéder, les doubles comptes, qui étaient inclus dans les données collectées précédemment au moyen des questionnaires régionaux, sont éliminés. Les doubles comptes portent sur le trafic entre deux ports situés au sein d'une même région NUTS. Dans le cas présent, le flux concerné n'est pris en compte qu'une seule fois dans le total de la région.

L'ensemble actuel des indicateurs régionaux diffusés pour le transport maritime comprend le nombre de passagers embarqués et débarqués, ainsi que le total des marchandises chargées et déchargées, au niveau NUTS 2 dans les deux cas. La présente section s'intéresse plus particulièrement au transport maritime à courte distance.

Le transport maritime à courte distance (TMCD) couvre les transports de marchandises entre, d'une part, les ports de l'UE et de la Norvège et, d'autre part, les ports situés en Europe géographique et sur les côtes de la Méditerranée ou de la mer Noire, c'est-à-dire les ports des pays de l'UE (Belgique, Danemark, Allemagne, Estonie, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovénie, Finlande, Suède et Royaume-Uni), des pays de l'Espace économique européen (EEE) (Islande et Norvège), de la Russie baltique, des pays méditerranéens (Albanie, Algérie, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Égypte, Israël, Liban, Libye, Monténégro, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie) et des pays de la mer Noire (Bulgarie, Géorgie, Moldova, Roumanie, Russie, Turquie et Ukraine).



Carte 10.4





S

~

 \subset

Z

◁

 \propto

Le TMCD est l'un des principaux piliers prévus par le livre blanc sur les transports («La politique européenne des transports à l'horizon 2010: l'heure des choix») en tant qu'option flexible envisageable pour absorber la demande de transport sans cesse croissante, à laquelle le système de transport actuel ne pourrait pas faire face. Dans ce contexte, la création d'autoroutes de la mer vise à développer un système de transport intégré combinant différents modes de transport et offre une alternative valable au transport exclusivement routier.

La carte 10.4 classe les régions en fonction du volume total de transport maritime à courte distance par mer prédominante (indiquée par la couleur du cercle), sur la base des données 2004 au niveau NUTS 2.

Il apparaît immédiatement, à l'observation de cette carte, que le TMCD s'effectue, pour l'essentiel, entre ports situés sur la même mer. Les ports de la mer Méditerranée réalisent principalement des transports à destination d'autres ports de la Méditerranée. Il en va de même pour la mer du Nord, la Baltique et la mer Noire.

Une très importante zone de TMCD s'étend du sud-est du Royaume-Uni jusqu'au nord de la France, à la Belgique et aux Pays-Bas. Les destinations prédominantes sont ces mêmes régions de la mer du Nord.

La région Zuid-Holland (Pays-Bas), où se situe le port de Rotterdam, représente la majeure partie des marchandises traitées dans le cadre du TMCD. Elle a maintenu, au cours des cinq dernières années, sa position de première région de transport maritime. En 2004, la région Zuid-Holland a traité 194 millions de tonnes de marchandises en TMCD. Elle est suivie de la région italienne Sicilia et du Danemark.

Une grande partie des marchandises traitées par les ports méditerranéens est chargée ou déchargée dans des ports italiens. En 2004, la région italienne Friuli-Venezia Giulia a traité plus de marchandises chargées ou déchargées dans les ports de la mer Noire que n'importe quelle autre région de l'UE.

Passagers aériens

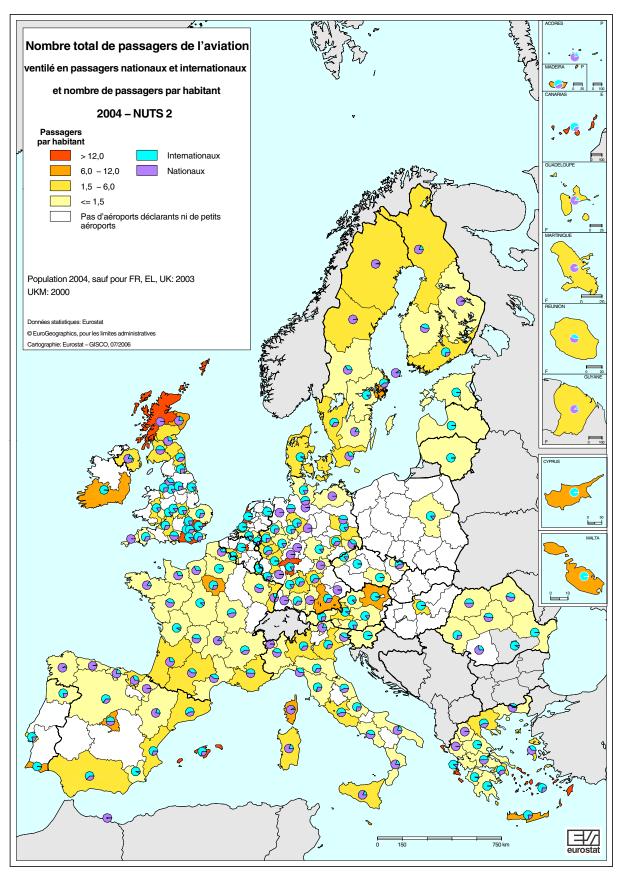
Les données sur le transport aérien sont actuellement collectées conformément au règlement (CE) n° 437/2003 du Parlement européen et du Conseil sur les données statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne. Les données proviennent d'enquêtes nationales sur les aéroports. Le règlement prévoit la collecte de données mensuelles détaillées pour les aéroports dont le trafic est supérieur à 150 000 passagers par an. Pour les aéroports dont le trafic est inférieur à 150 000 mais supérieur à 15 000 passagers, seules des données annuelles agrégées sont requises, tandis qu'aucune obligation de fournir des données ne s'applique aux petits aéroports. Dès lors, les données présentées par les cartes suivantes peuvent différer des totaux nationaux, dans la mesure où les petits aéroports et les aéroports ne communiquant que des données agrégées ne sont pas pris en compte. Néanmoins, même en l'absence de données pour les petits aéroports, la répartition régionale peut être considérée comme représentative.

L'attribution des aéroports aux régions NUTS repose sur les coordonnées géographiques. Les données sont transmises à Eurostat au niveau des aéroports, puis agrégées au niveau NUTS 2. Par cette façon de procéder, les doubles comptes de passagers voyageant, le cas échéant, entre des aéroports au sein d'une même région sont éliminés.

L'ensemble actuel des indicateurs régionaux diffusés pour le transport aérien comprend le nombre de passagers embarqués et débarqués, ainsi que le total des marchandises et du courrier chargés et déchargés, au niveau NUTS 2 dans chaque cas.

La présente section examine les données sur les passagers des transports aériens. Les chiffres relatifs à tous les États membres et aux pays candidats participants sont pris en considération. Le nombre total de passagers est ventilé entre les vols internationaux et nationaux et rapporté à la population de la région dans laquelle l'aéroport est implanté.

La carte 10.5 représente deux indicateurs, à savoir le nombre de passagers aériens embarqués et débarqués dans chaque région (illustré par les zones ombrées) et la part du trafic international et national dans chaque région (indiquée par les diagrammes à secteurs). Les données sur les passagers aériens sont exprimées en nombre de passagers par habitant, afin d'éliminer la variation des nombres absolus imputable à la population plus importante de certaines régions.



Carte 10.5



Les régions aéroportuaires se classant en tête au regard du nombre de passagers par habitant sont Highlands and Islands au Royaume-Uni (29,3 passagers par habitant), Illes Balears en Espagne (28,4), Notio Aigaio en Grèce (18,5) — avec l'île de Rhodes — et Noord-Holland aux Pays-Bas (16,4), où se trouve l'aéroport Schiphol d'Amsterdam.

Il convient de noter que les centres financiers et d'affaires peuvent attirer davantage de passagers que les villes administratives. Ce constat est illustré par la région allemande Darmstadt et vaut également pour les villes de Milan (Lombardia) et de Barcelone (Cataluña), où l'intense activité économique génère un trafic d'affaires plus élevé que dans les régions capitales correspondantes de Lazio (avec Rome) et Comunidad de Madrid.

Le trafic international est, en général, supérieur au trafic national, ce qui se vérifie, en particulier, pour les aéroports des régions comprenant des capitales ou d'importants centres d'affaires. Toutefois, un certain nombre de régions aéroportuaires — à la périphérie de grands pays — sont principalement axées sur le trafic intérieur. Le transport aérien à destination de ces régions éloignées s'effectue le plus souvent via une plateforme de correspondances mise en place dans l'un des grands aéroports internationaux. Les régions South Western Scotland (Royaume-Uni), Sicilia (Italie) ou País Vasco (Espagne) en sont d'excellents exemples.

Il va sans dire que les régions dont l'activité économique principale est le tourisme affichent un volume élevé de trafic aérien international de passagers. Les chiffres deviennent plus impressionnants encore lorsqu'ils sont mis en relation avec la population de ces régions. Peuvent ainsi être citées comme exemples les régions Illes Balears (27 millions de passagers ou 28,4 par habitant) et Canarias (28 millions de passagers ou 15,2 par habitant).

Conclusion

Le transport est étroitement lié à l'activité économique, à la densité de population et à la situation géographique des régions. Les indicateurs régionaux des transports illustrent cette importante variation spatiale des caractéristiques du transport.

Les statistiques régionales des transports font apparaître des tendances qui pourraient également être mises en évidence à partir d'indicateurs économiques, ce qui montre le lien étroit entre ces deux domaines. La carte 10.2 indique, par exemple, qu'il existe une corrélation positive entre la possession de voitures privées et le produit intérieur brut régional et que la plus forte progression peut être observée dans les pays en expansion économique. L'un des objectifs poursuivis par la politique des transports de l'UE est cependant le découplage entre les effets négatifs du transport et la croissance économique.

Les politiques régionales et communautaires ont une incidence sur les infrastructures et les activités de transport. La situation hétérogène se dégageant des statistiques de la sécurité routière donne à penser que cette dernière est, en fait, une affaire régionale, influencée par les politiques de prévention régionales.

Les régions jouissant d'une situation géographique centrale, les agglomérations urbaines et les régions servant de plaque tournante ont une infrastructure de transport de meilleure qualité et une densité de transport élevée. Ces régions risquent toutefois d'être plus gravement affectées par les problèmes environnementaux dus aux transports que les régions périphériques de l'UE.

La variation régionale constatée dans les indicateurs de transport des pays candidats est analogue à celle relevée dans l'UE, sauf que la concentration du volume de trafic sur les régions à économie hautement développée n'y est pas aussi marquée. Les disparités entre les régions des anciens et des nouveaux États membres de l'UE n'en restent pas moins évidentes.

Notes méthodologiques

Eurostat collecte, compile et diffuse un vaste éventail d'indicateurs régionaux des transports. Les données sur les infrastructures routières et ferroviaires, les voies navigables intérieures, les parcs de véhicules et les accidents de la route sont actuellement recueillies dans les États membres et les pays candidats sur une base volontaire, par le biais de questionnaires annuels, tandis que les données sur le transport maritime et aérien de passagers et de marchandises sont directement dérivées des collectes de données correspondantes prévues par des actes juridiques. En outre, les informations sur les parcours effectués par les véhicules ont été tirées d'une étude spécifique sur les données du transport routier.

Les indicateurs régionaux des transports sont diffusés gratuitement dans la base de données de référence d'Eurostat, sous le thème «Transports», et repris sous le thème «Statistiques générales et régionales».

Les données sont organisées en 19 tableaux. Exception faite des parcours des véhicules, tous les indicateurs sont répartis dans des tableaux établissant une distinction entre États membres et pays candidats. Les indicateurs sur les parcours des véhicules ne couvrent actuellement que les régions des «anciens» États membres d'avant l'élargissement de 2004

Les données régionales sur le transport aérien et maritime de marchandises et de passagers figurant dans ce chapitre sont dérivées des collectes de données actuelles, menées, en vertu de la législation en vigueur, depuis 1999 pour les «anciens» États membres et depuis 2003 pour les nouveaux États membres. Il y a donc une rupture avec les séries de données antérieures à ces années de référence, du fait du changement de méthodologie. Les données collectées conformément à la nouvelle méthodologie sont diffusées

dans des tableaux spécifiques, différents de ceux comprenant les données recueillies par le passé au moyen des questionnaires régionaux.

Tous les tableaux contiennent des données annuelles, les séries chronologiques pour l'infrastructure de transport ainsi que pour les transports maritimes et aériens remontant à l'année 1978, tandis que les séries concernant les données sur la sécurité routière commencent en 1988.

Compte tenu de la nature des transports, une référence géographique est intégrée dans la plupart des actes législatifs régissant la collecte de statistiques sur les flux de transport, ce qui permet de dériver directement des indicateurs sur les transports maritimes et aériens. Par ailleurs, d'autres indicateurs de transport régionaux sur les flux de transport sont disponibles sous le thème «Transports», dans les domaines «Transport routier», «Transport ferroviaire» et «Navigation intérieure». De plus amples informations sur les flux de transport entre les aéroports et entre les ports sont proposées dans les domaines «Transport maritime» et «Transport aérien».

Afin de démontrer le potentiel des données statistiques collectées sur les transports en tant qu'outil d'analyse des caractéristiques régionales, la contribution de cette année contient également des données relatives aux flux de transport régionaux qui sont dérivées des collectes actuelles de données maritimes et aériennes prévues par des actes juridiques. Les données représentées sur les cartes suivantes ont été directement extraites et agrégées à partir des bases de données des modes considérés et ne se retrouvent pas telles quelles dans la base de données de référence d'Eurostat servant à la diffusion. L'objectif poursuivi consiste à apporter une valeur ajoutée aux données déjà accessibles dans la base de données de référence d'Eurostat sur l'infrastructure routière et le parc de véhicules.



UNION EUROPÉENNE – Régions au niveau NUTS 2

BE10	Région de Bruxelles-	DEB2	Trier	FR26	Bourgogne
DLIU	Capitale/Brussels	DEB3	Rheinhessen-Pfalz	FR30	Nord - Pas-de-Calais
	Hoofdstedelijk Gewest		Saarland	FR41	Lorraine
BE21	Prov. Antwerpen		Chemnitz	FR42	Alsace
BE22			Dresden	FR43	Franche-Comté
	Prov. Limburg (BE)				
BE23	Prov. Oost-Vlaanderen		Leipzig	FR51	Pays de la Loire
BE24	Prov. Vlaams-Brabant	DEE1	Dessau	FR52	Bretagne
BE25	Prov. West-Vlaanderen	DEE2		FR53	Poitou-Charentes
BE31	Prov. Brabant Wallon		Magdeburg	FR61	Aquitaine
BE32	Prov. Hainaut		Schleswig-Holstein	FR62	Midi-Pyrénées
BE33	Prov. Liège		Thüringen	FR63	Limousin
BE34	Prov. Luxembourg	EE00	Eesti	FR71	Rhône-Alpes
	(BE)	GR11	Anatoliki Makedonia,	FR72	Auvergne
BE35	Prov. Namur		Thraki	FR81	Languedoc-Roussillon
CZ01	Praha	GR12	Kentriki Makedonia	FR82	Provence-Alpes-Côte
CZ02	Střední Čechy	GR13	Dytiki Makedonia		d'Azur
CZ03	Jihozápad .		Thessalia	FR83	Corse
CZ04	Severozápad	GR21	Ipeiros	FR91	Guadeloupe
CZ05	Severovýchod		Ionia Nisia	FR92	Martinique
CZ06	Jihovýchod	GR23	Dytiki Ellada	FR93	Guyane
	Střední Morava		Sterea Ellada	FR94	Réunion
CZ08	Moravskoslezsko		Peloponnisos	IE01	Border, Midland and
	Danmark		Attiki	ILUI	Western
DE11				IE02	Southern and Eastern
DE11 DE12	Stuttgart		Voreio Aigaio		
	Karlsruhe		Notio Aigaio	ITC1	Piemonte
DE13	Freiburg	GR43		ITC2	Valle d'Aosta/Vallée
DE14	Tübingen	ES11	Galicia	TTO	d'Aoste
DE21	Oberbayern	ES12	Principado de Asturias	ITC3	Liguria
DE22	Niederbayern	ES13	Cantabria	ITC4	Lombardia
DE23	Oberpfalz	ES21	País Vasco	ITD1	Provincia Autonoma
DE24	Oberfranken	ES22	Comunidad Foral de		Bolzano/Bozen
DE25	Mittelfranken		Navarra	ITD2	Provincia Autonoma
DE26	Unterfranken	ES23	La Rioja		Trento
DE27	Schwaben	ES24	Aragón	ITD3	Veneto
DE30	Berlin	ES30	Comunidad de	ITD4	Friuli-Venezia Giulia
DE41	Brandenburg —		Madrid	ITD5	Emilia-Romagna
	Nordost	ES41	Castilla y León	ITE1	Toscana
DE42	Brandenburg —	ES42	Castilla-La Mancha	ITE2	Umbria
22.2	Südwest	ES43			Marche
DE50	Bremen	ES51	Cataluña	ITE4	Lazio
DE60	Hamburg	ES52	Comunidad	ITF1	Abruzzo
DE71	Darmstadt	L032	Valenciana	ITF2	Molise
DE71 DE72	Gießen	ES53	Illes Balears	ITF3	Campania
DE72 DE73		ES61	Andalucía		
	Kassel			ITF4	Puglia
DE80	Mecklenburg-	ES62	Región de Murcia	ITF5	Basilicata
DE01	Vorpommern	ES63	Ciudad Autónoma de	ITF6	Calabria
DE91	Braunschweig	F0.64	Ceuta	ITG1	Sicilia
DE92	Hannover	ES64	Ciudad Autónoma de	ITG2	Sardegna
DE93	Lüneburg	P.0	Melilla	CY00	Kypros/Kıbrıs
DE94	Weser-Ems	ES70	Canarias	LV00	Latvija
	Düsseldorf	FR10	Île-de-France	LT00	Lietuva
DEA2		FR21	Champagne-Ardenne	LU00	Luxembourg (Grand-
DEA3	Münster	FR22	Picardie		Duché)
DEA4	Detmold	FR23	Haute-Normandie	HU10	Közép-Magyarország
DEA5	Arnsberg	FR24	Centre		Közép-Dunántúl
	Koblenz	FR25	Basse-Normandie		Nyugat-Dunántúl
					, 0

HU23	Dél-Dunántúl	PT15	Algarve	UKF2	Leicestershire,
HU31	Észak-Magyarország	PT16	Centro (PT)		Rutland and
HU32	Észak-Alföld	PT17	Lisboa		Northamptonshire
HU33	Dél-Alföld	PT18	Alentejo	UKF3	Lincolnshire
MT00	Malta	PT20	Região Autónoma dos	UKG1	Herefordshire,
NL11	Groningen		Açores		Worcestershire and
NL12	Friesland	PT30	Região Autónoma da		Warwickshire
NL13	Drenthe		Madeira	UKG2	Shropshire and
NL21	Overijssel	SI00	Slovenija		Staffordshire
	Gelderland	SK01	Bratislavský kraj	UKG3	West Midlands
NL23	Flevoland	SK02	Západné Slovensko	UKH1	East Anglia
NL31	Utrecht	SK03	Stredné Slovensko		Bedfordshire and
NL32	Noord-Holland	SK04	Východné Slovensko		Hertfordshire
NL33	Zuid-Holland	FI13	Itä-Suomi	UKH3	Essex
NL34	Zeeland	FI18	Etelä-Suomi	UKI1	Inner London
NL41	Noord-Brabant	FI19	Länsi-Suomi	UKI2	Outer London
NL42	Limburg (NL)	FI1A	Pohjois-Suomi	UKJ1	Berkshire,
AT11	Burgenland	FI20	Åland		Buckinghamshire and
AT12	Niederösterreich	SE01	Stockholm		Oxfordshire
AT13	Wien	SE02	Östra Mellansverige	UKJ2	Surrey, East and West
AT21	Kärnten	SE04	Sydsverige		Sussex
AT22	Steiermark	SE06	Norra Mellansverige	UKJ3	Hampshire and Isle of
AT31	Oberösterreich	SE07	Mellersta Norrland	-	Wight
AT32	Salzburg	SE08	Övre Norrland	UKJ4	Kent
AT33	Tirol	SE09	Småland med öarna	UKK1	Gloucestershire,
AT34	Vorarlberg	SE0A	Västsverige		Wiltshire and North
PL11	Łódzkie	UKC1	Tees Valley and		Somerset
PL12	Mazowieckie		Durham	UKK2	Dorset and Somerset
PL21	Małopolskie	UKC2	Northumberland and	UKK3	Cornwall and Isles of
PL22	Śląskie		Tyne and Wear		Scilly
PL31	Lubelskie	UKD1	Cumbria	UKK4	Devon
PL32	Podkarpackie		Cheshire	UKL1	West Wales and the
PL33	Świętokrzyskie	UKD3	Greater Manchester		Valleys
PL34	Podlaskie	UKD4	Lancashire	UKL2	East Wales
PL41	Wielkopolskie		Merseyside	UKM1	North Eastern
PL42	Zachodniopomorskie	UKE1	East Riding and North		Scotland
PL43	Lubuskie		Lincolnshire		Eastern Scotland
PL51	Dolnośląskie		North Yorkshire	UKM3	South Western
PL52	Opolskie		South Yorkshire		Scotland
PL61	Kujawsko-Pomorskie		West Yorkshire		Highlands and Islands
PL62	Warmińsko-Mazurskie	UKF1	Derbyshire and	UKN0	Northern Ireland
PL63	Pomorskie		Nottinghamshire		

PL63 Pomorskie PT11 Norte

PAYS CANDIDATS – Régions statistiques dans niveau 2

- BG11 Severozapaden
- BG12 Severen tsentralen
- BG13 Severoiztochen
- BG21 Yugozapaden
- BG22 Yuzhen tsentralen
- BG23 Yugoiztochen
- RO01 Nord-Est
- RO02 Sud-Est
- RO03 Sud
- RO04 Sud-Vest
- RO05 Vest
- RO06 Nord-Vest
- RO07 Centru
- RO08 București